

## COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

### Extrait des délibérations de la séance du 6 juillet 2023

-----

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Troussel, M. Guiraud, Mme Labbé, Mme Azoug, M. Bedreddine, Mme Youssouf, Mme Dellac, M. Blanchet, Mme Thibault, M. Duprey, Mme Laroche, M. Monot, Mme Denis, Mme Filhol, Mme Saïd-Anzum, Mme Girardet, M. Molossi, M. Dallier, Mme Lecroq, M. Cranoly, Mme Maroun, M. Martin P-Y, Mme Pietri, M. Bluteau, M. Monany, Mme Choulet, M. Martin S., Mme Ségura, M. Chabani, Mme Lagarde

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS :**

M. Bouamrane donnant pouvoir à M. Molossi  
M. Constant donnant pouvoir à Mme Thibault  
M. Sadi donnant pouvoir à Mme Labbé  
M. Taïbi donnant pouvoir à Mme Lecroq

#### **ÉTAIENT ABSENTS :**

Mme Paul

-----



## Délibération n° 07-03 du 6 juillet 2023

### PROJET ÉDUCATIF DÉPARTEMENTAL 2022-2027 – AXE 2 : MOBILISATION DES COLLÈGES PUBLICS POUR LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024 – DÉMARCHE 130 PAYS DANS 130 COLLÈGES – SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'ANNÉE 2023-2024

**La commission permanente du conseil départemental,**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil départemental n°2018-IX-38 du 27 septembre 2018 relative à l'approbation du plan de mobilisation pour des jeux inclusifs, solidaires et écologiques en Seine-Saint-Denis - période 2021-2024,

Vu la délibération du Conseil départemental n°2021-VII-24 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 lui donnant délégation,

Vu la délibération du Conseil départemental n°2021-X-43 du 21 octobre 2021 relative à l'actualisation du plan de mobilisation pour des jeux inclusifs solidaires et écologiques en Seine-Saint-Denis - période 2021-2024,

Vu le projet éducatif départemental 2022-2027 approuvé par la délibération du Conseil départemental n°2021-XI-49 du 18 novembre 2021,

Vu sa délibération n°7-7 du 19 mai 2022 relatif au projet éducatif départemental 2022-2027 - axe 2 : démarche 130 pays dans 130 collèges pour les JOP 2024,

Sur le rapport du président du Conseil départemental,

**après en avoir délibéré,**

- ATTRIBUE aux établissements, conformément aux tableaux joints en annexe, une subvention de fonctionnement pour les projets des collèges engagés dans le cadre de la démarche « 130 pays dans 130 collèges » pour un total de 95 500 euros au titre de l'année scolaire 2023-2024 ;





- AUTORISE l'apposition du logo du Département sur tout document de communication relatif à ces projets.

Pour le président du Conseil départemental,  
et par délégation,

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*